

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2015

Présents : Thierry DUFAU, Martine DUFFAUD, Claude ETIENNE, Stéphane GINEVRA, Capucine MALBRAIN, Samuel MORIN, Valentine RIGAUD, Raoul TEYSSIER et Elodie COUDENE.

Absents : Matthieu COQUEREL et Guy VERNET (procuration donnée à Claude ETIENNE).

Secrétaire de séance : Elodie COUDENE.

La séance débute à 20h.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil municipal du 24 Septembre 2015.

- **Chemin Verdier**

L'entreprise Valette va établir un devis pour la remise en état du chemin après dégradation par le débardage des pins et par les épisodes cévenols.

- **Abribus et local des poubelles place de la mairie**

L'abribus demandé par des parents pour le ramassage scolaire des enfants a été réalisé par les agents communaux.

Les poubelles resteront finalement à leur emplacement actuel mais bénéficieront d'un habillage en bois.

- **Présentation de l'association « Simples et Sauvages »**

Cécile TROUBAT et Aurore MELIS viennent présenter au conseil l'association « Simples et Sauvages » : objectifs, axes d'intervention (activité paysanne, échanges et transmissions de savoir-être et de savoir-faire, partage et dynamique socio-culturelle), rétrospective et projection...

Le bail pour la location de la salle (ancienne école) à l'association reste à rédiger. Pour rappel, un bail annuel avec renouvellement non tacite sera établi.

- **Retour sur la réunion de la Commission Infrastructures du 7 Octobre 2015 (Compte-rendu consultable sur le site internet de la commune)**

- o Le Comité d'animation souhaite organiser une journée de chantier communal bénévole pour la salle polyvalente au printemps 2016. Le Conseil municipal donne son accord pour l'attribution d'un budget pour ces travaux (nettoyage de

l'étage, remise en état du bar et de la cuisine, rénovation de la porte d'entrée et des volets...).

- o Le Conseil décide de la mise à disposition du local des chasseurs en dehors des périodes d'utilisation par les chasseurs (week-ends de la période de chasse). Une nouvelle convention sera donc à rédiger pour Février 2016 (l'actuelle convention étant valable jusqu'au 22 février 2016).
- o Sur proposition de la Commission Infrastructures , le Conseil donne son accord pour confier le projet de gestion des faysses communales au comité d'animation.
- o Les garages : Maxime BANDERIER et Frédéric SCELLIER ont transmis un avant-projet pour la création d'un atelier et d'un espace de stockage au-dessus des garages ainsi qu'une utilisation partielle des garages pour leurs activités professionnelles. La mairie propose de les rencontrer pour discuter de la faisabilité et des modalités du projet mais souhaite néanmoins conserver l'utilisation complète des garages.
- o Etages de l'Eco-musée : un collectif regroupant des associations d'artistes, artisans, artisans d'art et paysans est en train de se constituer, intéressés par le potentiel du lieu afin d'y développer leurs activités et redonner vie à cette friche industrielle. Deux représentants du collectif viennent se présenter et exposer le début de leurs réflexions. A leur demande, une journée visite des lieux et prise de contact avec la mairie sera organisée fin novembre. Six mois semblent nécessaires au collectif pour bâtir leur projet, période durant laquelle la mairie souhaite qu'une seule organisation soit désignée comme personne morale, représentant le collectif.

- **Repas de fin d'année pour les aînés (plus de 65 ans)**

Il aura lieu le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente. Le fournil des Co'pains réalisera l'apéritif tandis que le repas sera confectionné par le traiteur Abrinès. Des colis de Noël seront distribués aux personnes ne pouvant se rendre au repas.

- **Indemnités de conseil à la trésorière**

La comptable du Trésor Public peut apporter conseil et assistance à la commune en matière budgétaire avec notamment la préparation et la présentation du budget. N'ayant pas rempli ces potentielles missions, le Conseil discute et vote l'attribution ou non des indemnités à la trésorière.

Vote : Pour : 0. Contre : 9. Abstention : 1

- **Primes de fin d'année**

Les employés communaux verront leur prime de fin d'année augmenter.

- **Communauté de Communes- Voirie**

La Communauté de Communes attribuera une enveloppe annuelle de 13624€ à la commune pour chacune des quatre années à venir.

- **Communauté de Communes- PLUI**

Les communes ont jusqu'à fin novembre pour se prononcer pour leur adhésion ou non au plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le Conseil décide de reporter le vote au prochain conseil.

- **Schéma départemental de coopération intercommunale**

La préfecture demande aux communes concernées de se prononcer sur leur adhésion ou non au projet de création d'une communauté d'agglomération qui regrouperait les communautés de communes « Ardèche des sources et volcans », « Pays d'Aubenas-Vals », « Le Vinobre », « Berg et Coiron » et « Val de Ligne ». Le Conseil procède au vote.

Pour :0. Contre :8. Abstention : 1. (Un des membres a dû quitter le Conseil et n'a donc pu participer au vote).

- **Question diverses**

- o Une demande de remise en service du robinet dans le petit jardin attenant à la place du village a été formulée. La demande acceptée sera transmise aux employés communaux.
- o Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : les conseillers présents organisent les permanences de tenue du bureau de vote.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 27 novembre à 18h.

La séance est levée à 23h30.